

## Procuration bancaire et recours juridiques

Par oceanelea, le 21/01/2008 à 17:31

En 2004 et en 2005 ma soeur qui avait procuration sur mon compte bancaire a fait transferer sur son compte 21000 euro sans mon accord. Ai-je un recours juridique pour recuperer cette somme?puis-je egalement recuperer les interets perdus